



## **Introduction : Président**

Bonjour à toutes et à tous,

La fédération en application de son plan de prévention et de sécurité a le plaisir de vous adresser le premier numéro de cette lettre électronique.

Au cours des rencontres régionales, des formations fédérales, des débats lors des assemblées générales, nombre d'entre vous nous ont fait part de leur intérêt à recevoir de la part de la fédération une information régulière sur ces sujets, c'est chose faite aujourd'hui.

Cette lettre s'inscrit dans une démarche active de prévention des accidents sportifs au sein de la FFME visant à prévenir, à préserver, l'intégrité physique des licenciés, visant à protéger tous les cadres bénévoles salariés dans leur situation d'accueil ou d'encadrement.

Elle se veut un moyen simple, direct de parfaire l'information de tous les acteurs fédéraux afin de leur donner les clefs pour améliorer l'organisation de nos clubs, de nos stages, de nos formations, de nos entraînements...

Les accidents sportifs ne résultent jamais d'une cause unique, notre compréhension collective doit nous permettre d'identifier les nombreux facteurs qui ont entraîné la réalisation de ces sinistres. Nous devons avancer vers une analyse objective du processus des accidents.

Cette lettre qui vous présentera des analyses juridiques, des jurisprudences, la réglementation, des scénarios d'accidents ou de presque accidents ne se veut pas l'illustration d'une recherche de responsabilité de quiconque, ce n'est pas son but, son objectif.

Elle s'inscrit simplement dans une démarche d'information, de formation permanente, d'échanges pour comprendre comment l'accident sportif arrive et tenter au mieux de le prévenir.

Elle présentera également les actions très concrètes entreprises par certains de nos clubs, de nos comités, de la fédération pour améliorer l'accueil de nos usagers.

Je vous souhaite donc une bonne lecture, une réflexion positive sur ces sujets si délicats mais combien nécessaires.

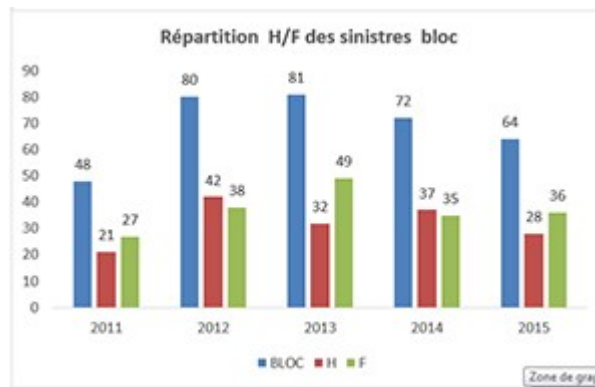
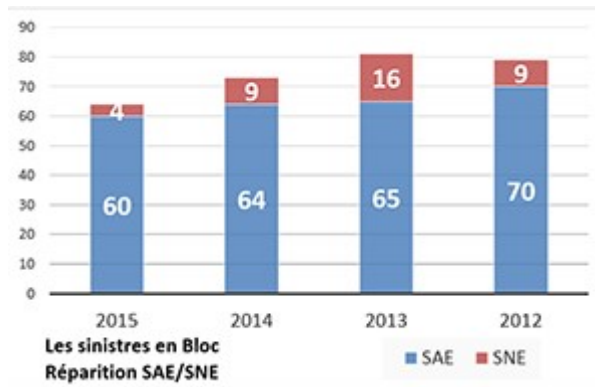
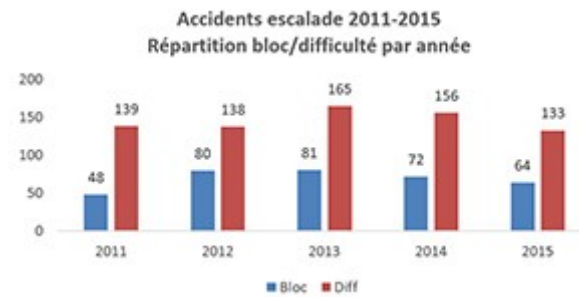
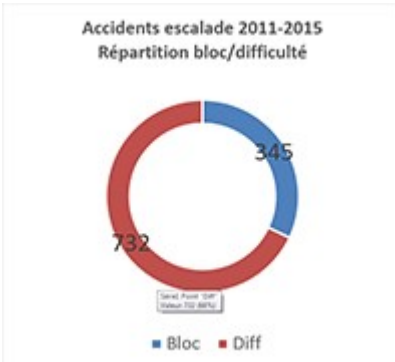
Pierre You  
Président

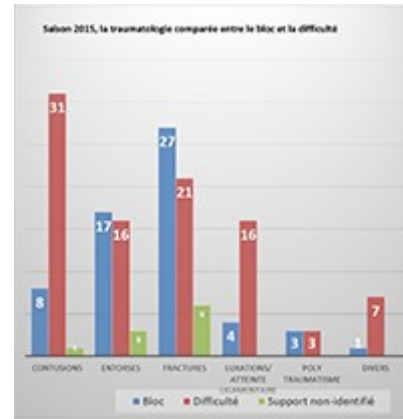
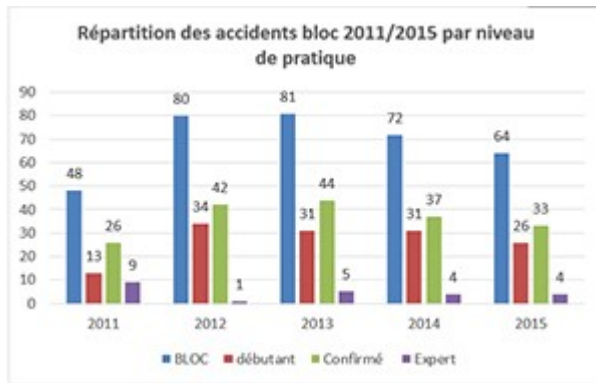
## **Information « Accidentologie »**

### **Pratique du bloc, quelques données chiffrées**

Toutes les données qui suivent sont des chiffres bruts qui mériteraient d'être affinés. Ils montrent cependant qu'un « Apprentissage de la chute en bloc » est indispensable.

Dans les graphiques ci-dessous, les données 2015 concernent la période du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 1<sup>er</sup> juin 2015.





### « C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS »

- L'accident d'un mineur débutant qui chute du haut d'un pan Gullich et se brise les deux poignets.
- L'accident très grave d'un grimpeur confirmé en falaise dû à l'absence de nœud en bout de corde.
- Deux accidents graves sur SAE concernant des adultes dus à des défauts d'encordement.



### LE POINT JURIDIQUE

Vous trouverez ci-joint une analyse juridique parue dans la « Revue juridique et économique du sport JURISSPORT ».

Elle revient sur deux accidents en escalade et met parfaitement en valeur certaines de nos obligations en matière de sécurité.

[Analyse juridique](#)

En savoir plus : [www.juriseditions.fr](http://www.juriseditions.fr)

### ACTUALITÉS

#### Les correspondants régionaux prévention sécurité

Le premier séminaire regroupant des correspondants régionaux prévention sécurité s'est tenu les 4/5/6 juin 2015 sur le centre national des sports de la Défense à Fontainebleau (site de la salle fédérale Karma). Durant 3 jours, des débats passionnants entre les participants et les intervenants se sont instaurés. Des questions juridiques, sociologiques, psychologiques, réglementaires, disciplinaires furent abordées afin de mener des réflexions communes. Ces correspondants régionaux sont au service des clubs de chaque territoire et doivent permettre l'amélioration de la prise en compte par chaque acteur fédéral des questions de prévention et de sécurité.

#### Les règles de sécurité Escalade

Pour une pratique la plus sûre possible, le grimpeur et son assureur doivent utiliser des procédures et des techniques de sécurité simples et efficaces.

Ces règles incontournables de sécurité sont aujourd'hui décrites dans un seul document. En effet le conseil d'administration FFME du 7 mars dernier a adopté officiellement [Les règles de sécurité en escalade de bloc, de difficulté et de vitesse sur SAE, sites naturels de bloc et site sportif d'une longueur](#).

Quelques mots clefs pour éveiller votre curiosité et vous inciter à lire, respecter et faire respecter ces règles :

- Des règles pour nos 3 disciplines, le bloc, la difficulté et la vitesse ;

## [Vos correspondants régionaux.](#)

### **Les évolutions des assurances fédérales**

La rentrée 2015/2016 voit se mettre en place des améliorations des contrats d'assurance des licenciés et des clubs.

Vous trouverez dans [la présentation de l'assemblée générale de Vichy](#) beaucoup d'informations sur ces évolutions.

Pour en savoir plus contactez le cabinet Gomis Garrigues.

Coordonnées : Cabinet GOMIS – GARRIGUES,  
80 Allées des Demoiselles, 31400 TOULOUSE

Téléphone : 05 61 52 88 60 ( 1/3)

eMail : [5R09151@agents.allianz.fr](mailto:5R09151@agents.allianz.fr)

- Grimpeur et assureur(s) sont coresponsables de leur sécurité ;
- Les partenaires systématisent la procédure de contrôle réciproque avant le début de l'escalade (nœud d'encordement, frein d'assurage, nœud en bout de corde) ;
- Le port du casque est obligatoire pour tous lors des sorties clubs ;
- Et des scénarios de dangers...

### **UN CLUB, UNE TECHNIQUE, UNE ASTUCE**

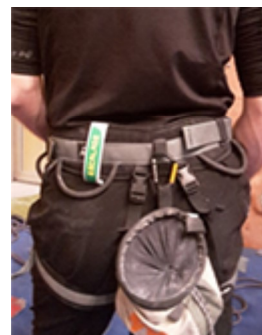
L'ES Massy, le club au plus grand nombre de licenciés de la fédération avec plus de 720 adhérents :

- Les créneaux de pratique loisir surveillés sont nombreux. Ils sont accessibles aux grimpeurs autonomes. Parfois 60 grimpeurs sont présents !
- Comment l'ES Massy et ses responsables de créneaux vérifient si les participants sont des grimpeurs licenciés du club et autonomes ?



Chaque grimpeur autonome se voit délivrer par le club un bracelet de couleur :

- Une couleur par saison de pratique : pour 2014-2015, c'est la couleur verte.
- Le bracelet se fixe sur le harnais du grimpeur : il est alors inviolable, le grimpeur le conserve toute la saison.
- À la saison suivante, nouvelle couleur et nouveau bracelet remis après le renouvellement de l'adhésion du grimpeur.



Cette rubrique Un club, une technique, une astuce vivra grâce à vous : envoyez vos astuces à [securite@ffme.fr](mailto:securite@ffme.fr)

### **À VENIR**

Prochainement en ligne un outil de recueil de tous types d'incidents, presque accident, et/ou bonnes pratiques dénommé le retour d'expérience ou REX FFME. Le REX est une démarche qui permet d'apprendre de ce qui s'est passé afin de mieux maîtriser l'avenir.

Il consiste à :

- Recueillir des informations sur des incidents, des anomalies, les discriminations, les incivilités... qui auraient pu être graves mais également des bonnes pratiques, les actions positives
- Repérer les points positifs, les capitaliser
- Identifier les points négatifs et proposer des améliorations
- Analyser éventuellement les causes

- Valoriser l'expérience acquise
- Mettre en place les actions informatives, préventives

Il nécessite un système de recueil des informations :

- Accessible en page d'accueil sur le site [www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)
- Un formulaire de saisie : court, simple (date, activité, type de pratique, conditions météo, matériel, description de l'évènement, commentaire et leçons de l'expérience)
- Des pratiquants contributeurs anonymes qui feront part de leurs expériences.

Pour un REX riche, dirigeants, cadres de club, vous serez les porte-parole du REX auprès des licenciés. Vous serez tenu informés du lancement officiel.

## LES OUTILS - LA BOUTIQUE

À votre disposition :

- Les nouvelles éditions des affiches et panneaux SAE sécurité pour l'escalade de bloc et de difficulté : vous pouvez [les commander à la boutique](#) ou [les télécharger](#)
- [Une présentation de notre Conseil Maitre Lagarde sur les questions de responsabilités](#)
- [Du matériel technique](#)

